

École primaire publique
18 rue des Écoliers
22 150 Gausson
☎ 06 73 71 91 53

Mail : ecole.0220861s@ac-rennes.fr

Note de rentrée

Année scolaire

2021/2022

Équipe pédagogique :

Directrice : Mme Richard

Maternelle : Mme Richard

CP-CE1 : Mme Bris

CE2-CM1-CM2 : Mme Oger

L'ÉCOLE



Horaires de l'école :

Lundi, mardi, jeudi vendredi : 9h00-12h15 / 13h45-16h30

Le portail est ouvert 10 minutes avant, le matin et l'après-midi soit à 8h50 et 13h35.
Les enfants sont sous votre responsabilité avant l'ouverture de l'école et après l'heure de sortie.



Fréquentation scolaire :

Nous vous rappelons que la fréquentation régulière de l'école est **obligatoire**.

Pour la sécurité de tous les élèves, en cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir impérativement le **matin même** par téléphone (**portable directrice : 06 73 71 91 53** ; élémentaire : 02 96 26 84 27 ; maternelle : 02 96 56 51 89) puis **confirmer ultérieurement par écrit** en remplissant le cahier de liaison de votre enfant et le remettre à l'enseignante.

ADMINISTRATIF



Relation parents/enseignants :

- Réunion de rentrée :

D'ici quelques jours, nous programmerons une réunion de rentrée pour vous rencontrer et répondre à vos questions.

- Cahier de liaison :

C'est le lien entre la famille et l'école.

Vous devez le regarder régulièrement, toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être **signées** après en avoir pris connaissance, **votre signature est la preuve que le message a bien été reçu**.

Vous êtes invités à y noter :

- Les demandes de rendez-vous avec l'enseignante ou la directrice.
- Les justifications d'absence.
- Les changements de coordonnées (adresse, numéro de téléphone...) ou de situation familiale (divorce, mariage...)
- Tout problème de santé ou familial susceptible de gêner votre enfant dans sa vie à l'école.
- Toute information que vous jugerez utile de faire savoir aux maîtresses.

Préférez écrire un mot plutôt que de donner les informations rapidement à l'oral au portail, elles risqueraient d'être oubliées.

Le « Pack de rentrée » :

Vous trouverez aujourd'hui dans le cahier de liaison de votre enfant un ensemble de documents administratifs à compléter et à ramener **pour le lundi 13 septembre 2021**.










Assurance scolaire :

Elle est **obligatoire**. Les familles sont libres du choix de leur assureur.

Cependant, il convient de vérifier que le contrat souscrit est complet :

- **Responsabilité civile** : couvre les dommages causés à autrui par l'enfant.
- **Responsabilité individuelle corporelle** (obligatoire pour toute sortie) : couvre les dommages subis par votre enfant.

	<p>Vous devez donc soit fournir une attestation certifiant que votre enfant est assuré à la fois en responsabilité civile et en individuelle corporelle, soit souscrire une assurance scolaire qui compléterait votre contrat familial.</p> <p>Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école : Les élections auront lieu courant <u>octobre 2021</u>. Les parents souhaitant se porter candidat devront le signaler à la directrice le plus rapidement possible et avant la fin septembre.</p>
--	---

INFORMATIONS DIVERSES																									
	<p>Activités sportives : Pendant l'année, votre enfant pratiquera des activités sportives dans le cadre de l'enseignement scolaire. Selon les jours fixés par la maîtresse, il conviendra d'habiller les enfants en conséquence.</p>																								
	<p>Matériel pour les enfants d'élémentaire (du CP au CM2) : Une liste de fourniture vous a été remise. Il convient de vérifier régulièrement durant l'année scolaire que votre enfant a tout le matériel nécessaire à son travail (ravitaillement des trousse en colle, stylos bleus...)</p>																								
 <p><small>pensez à vérifier la tête de votre enfant</small></p>	<p>Parasites : Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie ... Merci d'avertir l'école si votre enfant a des poux.</p>																								
	<p>Médicaments : Les enseignantes et le personnel de service ne sont pas autorisés à administrer de médicaments aux enfants. En conséquence, les médicaments sont formellement interdits à l'école (sauf en cas de PAI).</p>																								
	<p>Objets personnels Afin d'éviter les pertes et confusions diverses, il est conseillé de marquer les vêtements et effets personnels au nom de chaque enfant.</p>																								
	<p>Vacances scolaires : En zone B.</p> <table border="1" data-bbox="368 1384 1369 1832"> <thead> <tr> <th>Vacances</th> <th>Date de fin des cours</th> <th>Date de reprise</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Rentrée scolaire des élèves.</td> <td colspan="2">Jeudi 2 septembre 2021</td> </tr> <tr> <td>Vacances de la Toussaint.</td> <td>Samedi 23 octobre 2021</td> <td>Lundi 8 novembre 2021</td> </tr> <tr> <td>Vacances de Noël.</td> <td>Samedi 18 décembre 2021</td> <td>Lundi 3 janvier 2022</td> </tr> <tr> <td>Vacances d'hiver.</td> <td>Samedi 5 février 2022</td> <td>Lundi 21 février 2022</td> </tr> <tr> <td>Vacances de printemps.</td> <td>Samedi 9 avril 2022</td> <td>Lundi 25 avril 2022</td> </tr> <tr> <td>Pont de l'Ascension</td> <td>Mercredi 25 mai 2022</td> <td>Lundi 30 mai 2022</td> </tr> <tr> <td>Sortie des élèves.</td> <td colspan="2">Mardi 5 juillet 2022</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les départs en vacances ont lieu après la journée de classe et la reprise le matin de la date indiquée.</p>	Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise	Rentrée scolaire des élèves.	Jeudi 2 septembre 2021		Vacances de la Toussaint.	Samedi 23 octobre 2021	Lundi 8 novembre 2021	Vacances de Noël.	Samedi 18 décembre 2021	Lundi 3 janvier 2022	Vacances d'hiver.	Samedi 5 février 2022	Lundi 21 février 2022	Vacances de printemps.	Samedi 9 avril 2022	Lundi 25 avril 2022	Pont de l'Ascension	Mercredi 25 mai 2022	Lundi 30 mai 2022	Sortie des élèves.	Mardi 5 juillet 2022	
Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise																							
Rentrée scolaire des élèves.	Jeudi 2 septembre 2021																								
Vacances de la Toussaint.	Samedi 23 octobre 2021	Lundi 8 novembre 2021																							
Vacances de Noël.	Samedi 18 décembre 2021	Lundi 3 janvier 2022																							
Vacances d'hiver.	Samedi 5 février 2022	Lundi 21 février 2022																							
Vacances de printemps.	Samedi 9 avril 2022	Lundi 25 avril 2022																							
Pont de l'Ascension	Mercredi 25 mai 2022	Lundi 30 mai 2022																							
Sortie des élèves.	Mardi 5 juillet 2022																								

Si toutefois vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe enseignante.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne rentrée et plus particulièrement une bonne année scolaire à tous nos élèves.

L'équipe enseignante